

2019

Rapport d'activité

La direction

Fatiha OUKALI, Directrice • Armelle RIVIERE, Directrice adjointe

Le pôle administratif

Fabienne DELORME, Assistante financière • Jenny OUERGHI, Assistante de direction

Le pôle accueil

Jean-Pascal NGO, Chargé d'accueil au siège • Redha BOULKRINAT, Chargé d'accueil au siège • Nathalie MARECHAL, Chargée d'accueil à l'antenne

Le pôle emploi

Alexandre BOURDOULOUS, Coordinateur du Service Emploi

Le pôle accompagnement et animation

Corinne AUJARD, Conseillère et référente Emploi • Marguerite CHALVIDAN, Conseillère, référente Formation • Oriane BENAND, Conseillère, référente emploi, Justice et Cachan • Delphine CRAYSSAC, Conseillère et référente POP • Valérie LEFRERE, Conseillère et référente Santé • Cédric MAIGNAN, Conseiller et référent Logement • Stéphane LEMAIRE, Conseiller et référent POP • Christine GUIFFAULT, Responsable d'antenne, référente Mobilité • Kelly JOSEPH, Conseillère référente Garantie Jeunes • Dorothée LULIC, Coordinatrice Garantie Jeunes, PACEA, référente villejuif • Florence CORDON, Assistante informatique, animatrice multimédia.

Présidente : Madame LATEB Ghania, Adjoint au Maire de la ville du Kremlin-Bicêtre

Trésorier : Monsieur DUCCELLIER François, Adjoint au Maire de la ville de Villejuif

Secrétaire : Monsieur FOULON Jacques, Adjoint au Maire de la ville de Cachan

Membres : Monsieur QUINSAC Jonathan, Conseiller municipal de la ville de Gentilly • Madame PECCOLO Héléne, Adjoint au Maire de la ville d'Arcueil • Monsieur LE BOHELLE Franck, Conseiller régional Île de France • Madame MUNCK Flore, Conseillère départementale du Val de Marne • Monsieur REMEUR Nicolas, Directeur de l'UT 94 DIRECCTE • Madame LAQUIEZE Martine, Sous-préfète • Madame BLANCHARD Cécile, Directrice du Pôle Emploi de Cachan • Monsieur COLUCCI Fabrice, représentant de l'association ESPOIR • Monsieur MARTIN Olivier, représentant de l'association VIVRE EMERGENCE • Madame BLEC Catherine, représentante de la RATP • Monsieur VOT Didier, représentant du Syndicat CGT.



Ghania LATEB

Présidente de la Mission Locale INNOVAM, Maire adjointe de la ville du Kremlin-Bicêtre

2019, l'engagement sans faille des professionnels de la Mission Locale INNOVAM, auprès des jeunes malgré un contexte difficile pour le réseau

2 114 jeunes ont été accompagnés en 2019 et 917 jeunes ont été accueillis pour la première fois.

On note une augmentation des nouvelles inscriptions en 2019, grâce au déploiement de diverses actions de communication sur l'offre de service de la Mission Locale, tant en direction des partenaires, que des jeunes. L'objectif est de faire connaître La Mission Locale, notamment auprès des jeunes les plus démunis.

Mais cette évolution a été freinée par les perturbations des transports au cours du dernier trimestre.

Cependant, grâce au travail d'accompagnement des jeunes, l'accès à l'insertion professionnelle a connu une augmentation par rapport à 2018. Plus de 52% des jeunes ont accédé à une insertion professionnelle : 1 034 contrats ont été signés, et 162 en alternance, 361 formations suivies. 255 jeunes demandeurs d'emploi orientés par Pôle emploi, ont été accompagnés par la Mission Locale dans le cadre de la co-traitance. 119 jeunes ont intégré la Garantie Jeunes.

La Mission Locale a poursuivi sa mission de service public dans un contexte de fragilisation des financements de l'État.

En effet, les annonces au premier semestre 2019, de la baisse importante de la subvention CPO (convention pluriannuelle d'objectifs), intégrant un bonus-malus avec classification des Missions Locales, la diminution drastique de 50% du financement de la Garantie Jeunes ont déstabilisé fortement le fonctionnement de la Mission Locale INNOVAM.

Les membres du conseil d'administration, que je remercie, comme l'ensemble du réseau francilien des Missions Locales se sont mobilisés pour obtenir la sécurisation des financements dans le cadre de la globalisation des crédits de l'État.

La crise sanitaire que nous traversons, au moment de la rédaction de ce rapport d'activité, et les conséquences socio-économiques, touchent dramatiquement les jeunes que nous accompagnons et laisse augurer des perspectives d'insertion complexes en 2020.

Je tiens à remercier vivement l'ensemble de l'équipe de la Mission locale INNOVAM pour leur professionnalisme et leur engagement sans faille auprès des jeunes de notre territoire. Je remercie également l'ensemble de nos financeurs.

J'adresse mes remerciements les plus chaleureux aux membres de notre conseil d'administration pour leur soutien.

Assemblée Générale du 07 juin 2018

Sommaire

L'équipe, la gouvernance	p.2
Le mot de la Présidente	p.3
2019 en quelques mots...	p.4 & 5
Portraits de jeunes	p.6 à 9
L'activité en chiffres	p.10 & 11
Les jeunes du territoire	p.12 & 13
L'emploi et l'alternance	p.14 à 21
L'orientation, la formation	p.22 à 27
Les dispositifs et programmes	p.28 à 31
L'accompagnement social	p.32 à 37
Les éléments financiers	p.38
Glossaire	p.39

Communiquer pour rendre notre action plus lisible

En début d'année 2019, l'équipe de la Mission Locale s'est réunie pour échanger sur la façon de bien communiquer auprès d'un public qui ne connaîtrait pas forcément notre structure et nos missions.

Le repérage des publics dits "invisibles" est un enjeu décisif qui vise à former et accompagner vers l'emploi des jeunes peu qualifiés. Cela nous amène à prendre contact et à remobiliser des personnes parmi les plus vulnérables, parfois sans contact avec les institutions sociales ou le service public de l'emploi.

Un des problèmes provient surtout d'un manque d'information. Une ignorance de l'existence des dispositifs, une mauvaise assimilation des règles, une mauvaise connaissance des procédures et lieux où s'adresser sont les raisons les plus souvent relevées. Les jeunes sont particulièrement victimes de la complexité et du non-recours : parce qu'ils vivent mal leurs premiers contacts avec les administrations ; parce qu'ils changent fréquemment de situation - de domicile, d'emploi, de statut - ce qui leur impose de réitérer les formalités à chacune de ces étapes. Or, les jeunes sont particulièrement mal armés pour faire face à ces contraintes administratives multiples.

Notre campagne de communication s'est déroulée en plusieurs étapes.

Tout d'abord, nous avons renforcé notre "visuel" : une banderole a été posée sur la grille du jardin et un panneau sur la maison. Il est prévu que l'antenne soit également dotée d'une nouvelle banderole.

La charte graphique a été revue. Le site internet et Facebook ont été mis à jour, ainsi que la plaquette de communication.

Les flyers ont été diffusés largement aux structures partenaires, à celles qui reçoivent du public, jeunes ou parents ayant des enfants susceptibles de venir



s'inscrire à la Mission Locale.

Nous avons renforcé ou renoué nos liens avec les structures jeunesse, services sociaux, Points Information Jeunesse... Cela nous a permis de donner une vraie lisibilité à notre offre de service afin qu'ils relaient le mieux possible l'information auprès des publics concernés.

Nous avons demandé aux élus de notre Conseil d'Administration de relancer la communication via les sites internet des villes ainsi que les journaux municipaux.

Enfin, nous avons été destinataires de listes de jeunes non connus par la Mission Locale, via l'OFII (*Office Français de l'Immigration et de l'Intégration*), l'Éducation Nationale (*pour les décrocheurs*), le Centre de Service National (*pour les Journées Défense Citoyenne*), Pôle Emploi...

Nous avons contacté les jeunes pour les mettre en relation avec un conseiller professionnel.

D'autre part, nous avons relancé tous les jeunes qui se sont manifestés par notre formulaire de contact, qui nous ont appelé pour connaître nos conditions d'accès.

» Notoriété de la Mission locale "Capter et suivre les jeunes"

Pour entrer en contact avec la Mission Locale, un jeune doit savoir que nous existons, ensuite, c'est la façon dont nous réagissons à un premier contact qui nous permet de réaliser notre mission de suivi.

Notre notoriété repose sur les supports de communication suivants :

- **Mise à disposition de flyers** (*envoi postal, remise en main propre dans le cadre de rencontres partenariales*),
- **Coordonnées et présentation de la Mission Locale dans les mensuels des communes** du territoire couvert,

- **Présence sur internet** : référencement sur les sites tiers (*annuaires, partenaires...*)

En pratique :

- Lors d'une prise de contact par le biais du **formulaire de notre site internet**, une réponse est apportée sous 24h, nous vérifions si le jeune est connu de la Mission Locale, le cas échéant, nous lui adressons un mail en l'invitant à venir s'inscrire, les messages de jeunes suivis sont quant à eux systématiquement relayés au conseiller en charge du suivi du jeune
- **Mise en place d'un fichier de suivi et de relance des "pré-primos"**, en effet, lors d'une réunion d'équipe, nous nous étions interrogés sur le flux que représentaient les jeunes qui nous contactaient pour des renseignements notamment nos modalités d'inscription. Nous avons mis en place ce fichier permettant de recenser ces demandes appelées "pré primos". Nous avons maintenant une réelle visibilité de cette partie de notre activité. 444 jeunes ont ainsi été identifiés dont 330 sont venus s'inscrire.
- **La relance des jeunes archivés** : nous relançons les jeunes archivés (*c'est-à-dire non reçus en entretien depuis 18 mois*) que ce soit par mail ou par téléphone. L'impact de cette relance est double : la mise à jour des situations des jeunes et une reprise de suivi.



Portrait de Mohamed

“ Monsieur BAH s'est présenté à la Mission Locale à la fin de l'année 2002. Envoyé par une éducatrice de l'ASE, il venait d'être pris en charge puisqu'il avait alors tout juste 16 ans et qu'il était seul sur le territoire national. Il avait mis plus d'un an à fuir la Sierra Léone alors encore en proie à une guerre ethnique meurtrière dans laquelle il avait perdu toute sa famille. Une famille de voisin lui avait sauvé la vie en l'exfiltrant du pays au péril de leur vie...

Mohamed avait vécu des horreurs indicibles. Il n'évoquait presque jamais son parcours difficile, ni même la perte de toute sa famille, sa grande pudeur l'en empêchait. En 2002, nous recevions encore peu de réfugié, aujourd'hui nos armoires sont pleines d'histoires de ce type, aussi dramatiques, aussi tristes. Mais au moins en 2002, Mohamed a pu assez simplement vu son jeune âge devenir pupille de la nation et obtenir en quelques mois la nationalité française. La France reconnaissait alors son statut de victime et lui donnait une nouvelle patrie dont il était fier et très reconnaissant. *Je ne suis pas prête d'oublier le jour où il a sorti de son portefeuille sa carte d'identité française... Ni son regard, ni ses larmes..., les premières que je le voyais verser.*

Mohamed était logé, grâce à l'ASE, dans un foyer de jeunes travailleurs, à Cachan. Sa prise en charge était renouvelable tous les 6 mois et maintenant qu'il était régularisé, il avait des obligations

dont bien sûr celle de trouver une formation et un emploi. Mohamed avait été peu scolarisé mais il maîtrisait parfaitement l'anglais, langue officielle de son pays, et il l'écrivait. Il était mu par une extraordinaire volonté de s'en sortir. Il avait conçu tout un plan qu'il répétait inlassablement. Il avait priorisé ses étapes : apprendre le français, trouver un travail, passer son permis, trouver un logement et faire venir son amoureuse, fille de la famille qui l'avait sauvé. Il était sûr d'y arriver. Il était d'une volonté sans faille.

Je n'ai eu qu'à le suivre. Je l'ai positionné sur une formation linguistique en français au Géforme de Cachan. Lorsqu'il a atteint le niveau A2 et que la communication est devenue plus fluide, nous avons pu travailler son projet professionnel. Bricoleur et manuel, il souhaitait travailler dans le bâtiment. Pour qu'il valide son projet, il a suivi un Atelier Découverte des Métiers. Lors d'une session d'initiation informatique, il a découvert internet et les moteurs de recherche. J'étais présente lorsque au moment d'une recherche il a trouvé une photo de l'entrée de son village. *Un gros moment d'émotion !*

Dans le cadre d'un parcours de mobilisation, il a pu faire un stage dans une entreprise du bâtiment, l'étanchéité rationnelle. Devant ce jeune homme si motivé, il lui ont proposé de faire un contrat en alternance un peu particulier : il suivait des cours de français pour progresser et il apprenait en parallèle le métier d'ouvrier d'exécution dans l'entreprise. En novembre 2003, il m'amenait fièrement son premier contrat de travail. Pendant ce contrat, l'entreprise lui a financé son permis B, autre sujet de grande fierté, "premier diplôme", *larmes de joie...*

Au bout des 6 mois, le contrat en alternance, s'est transformé en CDI. Sa prise en charge avec l'ASE s'est arrêtée et grâce à son salaire et au 1% patronal, il a obtenu son premier studio. En 2005, il a passé plusieurs CACES et en 2006, il devient chef d'équipe. Il entame les démarches pour faire venir sa femme. En 2007, il se marie et prend un crédit pour acheter son appartement à Grigny.

Aujourd'hui Mohamed, toujours dans la même entreprise, a 3 enfants de 11, 8 et 5 ans. Il dit avoir réussi toutes ses étapes même si parfois la vie n'est pas facile. Il envoie de l'argent au village où sont revenus les parents de sa femme et dont il se sent responsable. Mais il est fier de sa réussite, fier de "sa promotion sociale" comme il le dit.

Il a pourtant un travail difficile et s'il gagne correctement sa vie, il ne vole pas son argent. Il fait beaucoup d'heures et tente d'épargner pour assurer un avenir à ses enfants. L'étape suivante qui lui tient à cœur : que ses enfants réussissent leurs études et qu'il n'aient pas besoin de la Mission Locale. *C'est tout ce que je lui souhaite.*

■ Oriane BENAND, conseillère

Papouche

Papouche est venu s'inscrire à l'antenne de la Mission Locale au Kremlin-Bicêtre en août 2011, il était alors âgé de 22 ans et était arrivé en métropole il y a tout juste une semaine. En effet, Papouche est haïtien et il est arrivé en France en 2011 de Guyane pour rejoindre sa famille et poursuivre sa scolarité. Mais la Guyane ouvrant peu de voies vers l'emploi et la

formation, Papouche a décidé de venir en région parisienne pour poursuivre ses études. Ses conditions de vie étaient difficiles : hébergé provisoirement par une amie de sa mère dans un appartement en sur-occupation, sans ressources et sans activité, Papouche avait tout à construire.

”

Mais la détermination de Papouche et son courage lui ont permis de signer un contrat d'apprentissage en septembre 2016 avec le CNFPT et le CROUS de Paris afin de se qualifier dans le domaine de la cuisine. Cela lui permettra d'accéder à un hébergement plus stable dans un foyer de jeunes travailleurs. Il obtiendra son CAP Cuisine en 2018 et poursuivra avec un CAP Pâtisserie en 2019. Ses efforts seront récompensés et reconnus puisqu'il terminera vainqueur régional du concours Gargantua du meilleur cuisinier de collectivité en gestion directe de France organisé par Restau'Co.

Aujourd'hui âgé de 25ans, Papouche est depuis le mois de novembre commis de cuisine en CDI à l'Indiana au Centre Commercial Belle Épine à Thiais. Son prochain objectif est d'obtenir la naturalisation française.

■ Dorothée LULIC, conseillère



Papouche avec la Chef Babette de Rozières



“ Portrait de Jérôme

Jérôme est arrivé de la Réunion en décembre 1999, il avait alors 18 ans, sur le conseil de sa grand-mère qui pensait qu'il aurait plus d'opportunités professionnelles en Métropole. Jérôme est né et a vécu à Créteil, puis à Evry jusqu'à 12 ans, âge auquel il a été recueilli par ses grands parents, à la Réunion, suite aux décès successifs de ses parents.

De formation BEP Comptabilité, il n'a pas obtenu son diplôme ; il évoque son échec scolaire en lien avec un accident de la circulation survenu au cours de l'année de son diplôme, ayant entraîné des séquelles (*en terme de concentration notamment*).

Jérôme n'avait pas de projet précis, très dispersé, il a cependant vite accepté de suivre un parcours de formation qui lui donnait un cadre, des objectifs et la possibilité de tester différents projets professionnels par des stages pratiques, tout en sortant d'un certain isolement social.

Il s'est orienté vers le métier de la vente en musique, et a commencé à chercher un emploi dans ce secteur, mais sans succès.

Jérôme a ensuite travaillé sur 2 missions courtes, en logistique ; mais sans qualification, il a été difficile de continuer dans ce secteur.

Hébergé chez des cousins, à son retour en Métropole, il s'est retrouvé sans hébergement. Il a été confronté à une période d'errance, où se sont succédés hôtels, foyers d'urgence et CHRS...

Cette période, encadrée, associée à un parcours de découverte des métiers à la Mission Locale, lui a permis de faire émerger un nouveau

projet : la restauration. Il a ainsi commencé à travailler comme commis de salle débutant, à l'issue d'un stage pratique positif, puis a eu ensuite l'opportunité de travailler dans divers établissements renommés, acquérant ainsi de l'expérience "sur le tas".

Au terme de 2 années en foyer, Jérôme a pu accéder à un logement autonome, qu'il partageait avec un colocataire.

À 25 ans, Jérôme avait vécu de nombreuses difficultés auxquelles un jeune peut être confronté et avait réussi à les dépasser !

Jérôme a continué à venir 2 à 3 fois par an, pour nous dire bonjour, et nous tenir informés de sa situation, cela coïncidait souvent avec une baisse de moral, même s'il gardait un grand sourire. Il venait voir " *sa deuxième famille* " disait-il.

Une rupture sentimentale, qui l'a beaucoup affecté, a joué sur ses relations aux autres, la perte de confiance en soi et il connut la dépression. Il eut besoin à ce moment de retourner auprès des siens à la Réunion où sans travail stable, ni moyen de transport, il connut le chômage.

Il revint en Métropole, trouva rapidement des CDD en restauration et un appartement en colocation. Jérôme restait une personnalité fragile, affectivement isolé et influençable ; ce dont il avait conscience. Il pouvait être victime de sautes d'humeur, qui le rendait impulsif.

Il a vécu ainsi pendant plusieurs années, en continuant à venir nous dire bonjour de temps en temps.

Il y a 5 ans, par relation, il a commencé à travailler en extra dans des établissements renommés sur les Champs Elysées. Son sourire, sa gentillesse, son sens du service clientèle compensaient son niveau d'anglais plus que débutant. Enchaînant missions d'extra et CDD, il

finit par se retrouver serveur au Paradis Latin. L'hébergement devenu plus chaotique, sans CDI, ni cautionnaire, il était souvent hébergé de façon provisoire.

Début 2020, son employeur lui a proposé un CDI à temps plein, et un logement certes petit, mais à Paris, dans le 6^{ème}.

Jérôme est venu nous montrer son contrat "*comme une sorte de Graal*" ; il n'est pas peu fier de ce qu'il considère comme l'aboutissement de sa carrière : un CDI au Paradis Latin, et logé à proximité !

■ Christine GUIFFAULT, conseillère



La famille H est originaire d'Arménie. Elle se compose Mr et Mme H, leurs 3 enfants et la grand-mère. Dans leur pays, ils géraient une entreprise de menuiserie au sein même de leur habitation principale. La famille a fait l'objet de menaces de la part d'une autre société qui mit à exécution ses menaces. Suite à un incendie de leur entreprise, la famille a perdu sa société et son logement, et étant donné qu'elle faisait encore l'objet de menaces incessantes, ils ont quitté leur pays pour s'installer en France.

En avril 2012, la famille arrive sur le territoire Français et sont hébergés chez une connaissance en Ile de France durant 1 mois 1/2. Puis faute d'espace, ils font appel au Samu Social en juin 2012.

La famille est alors prise en charge dans divers hôtels avant d'être stabilisée dans le Val de Marne à Villejuif. La famille composée de 6 personnes occupe à partir d'octobre 2012 une chambre de moins de 30 m² dans un hôtel à Villejuif.

La grand-mère, âgée de 89 ans, souffre d'une maladie chronique et

sera reconnue invalide à 80% avec un besoin d'accompagnement. Malgré les demandes successives de logements sociaux, la famille H vit cette situation précaire pendant 4 ans.

K se présente à la Mission Locale en août 2014, il vient d'obtenir le brevet des collèges (*mention très bien*) et est accepté en lycée professionnel en septembre, il souhaite faire une recherche d'emploi à temps partiel en parallèle de ses études pour soutenir financièrement sa famille.

En octobre 2015, son grand frère A se présente à la Mission Locale et souhaite faire une formation dans le domaine de la sécurité, qu'il démarre en 2016 et obtient un CQP Agent de prévention et de sécurité, puis signe un CDI.

En novembre 2014, K fait une 1^{ère} procédure de recours DALO pour une demande de logement avec son frère aîné et sa grand-mère. K fera 6 procédures de recours DALO pour obtenir enfin une proposition de logement en octobre 2018 à Villejuif.

En Juin 2015, K décide d'interrompre sa scolarité, car il vient de signer un 1^{er} contrat de travail à temps partiel en qualité de réceptionniste en hôtel, K parle couramment le russe et l'arménien. Il s'inscrit par correspondance au CNED afin de préparer le BAC ES qu'il obtient *avec mention* en 2017, puis s'inscrit pour une licence de droit toujours par correspondance.

En octobre 2018, il obtient la nationalité Française et commence un Service Civique à la Préfecture du Val de Marne au service des étrangers, puis début 2019, il signe un CDD au service des expulsions et continue par un nouveau contrat avec la Préfecture de Nanterre au service des étrangers.

En février 2020, K crée une micro entreprise spécialisée en droits des étrangers, en lien avec un avocat.

■ Marguerite CHALVIDAN, conseillère

L'activité en chiffres

917

jeunes accueillis

1328

jeunes en demande d'insertion

2114

jeunes accompagnés

22494

événements



57% d'hommes
43% de femmes

La typologie des jeunes

- 50% sont de niveau IV et +
- 26% sont de niveau V
- 24% sont de niveau V et Vbis
- 45% ont entre 18 et 21 ans
- 4% sont des mineurs

La demande des jeunes

- 30% l'emploi
- 22% l'accès à la formation
- 22% l'aspect social (*logement, santé, justice...*)
- 15% le projet professionnel
- 11% l'accès à l'alternance

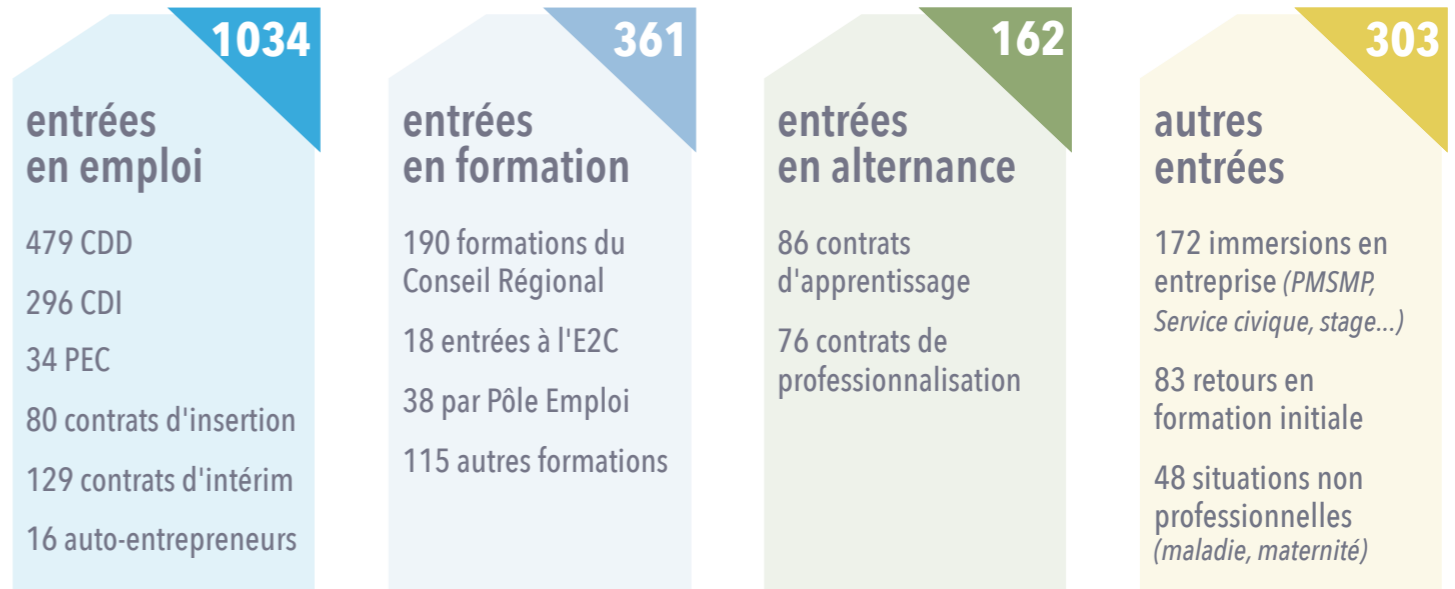
Qui oriente les jeunes vers la ML ?

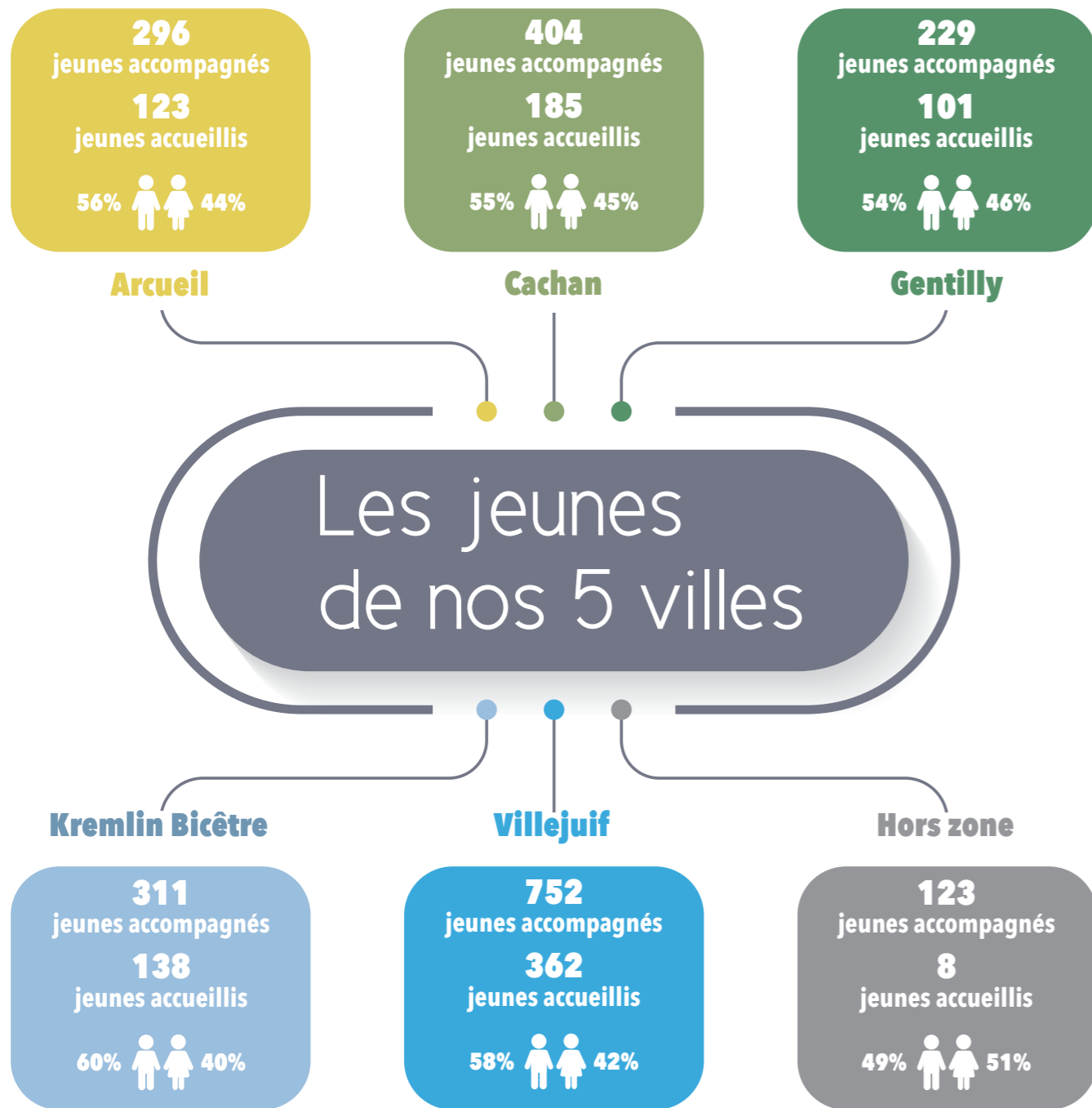
- 58% amis, famille
- 21% serv. sociaux, éducation spécialisée, associations
- 8% Pôle Emploi
- 5% Éducation Nationale
- 2% Collectivités, administrations

Les propositions aux jeunes

- 64% accès à l'emploi
- 17% entrée en formation
- 12% de type social
- 8% travail autour du projet professionnel

52% des jeunes accompagnés ont accédé à une situation soit 1 557 entrées en situation pour 1 096 jeunes





» Typologie des jeunes de nos 5 villes :



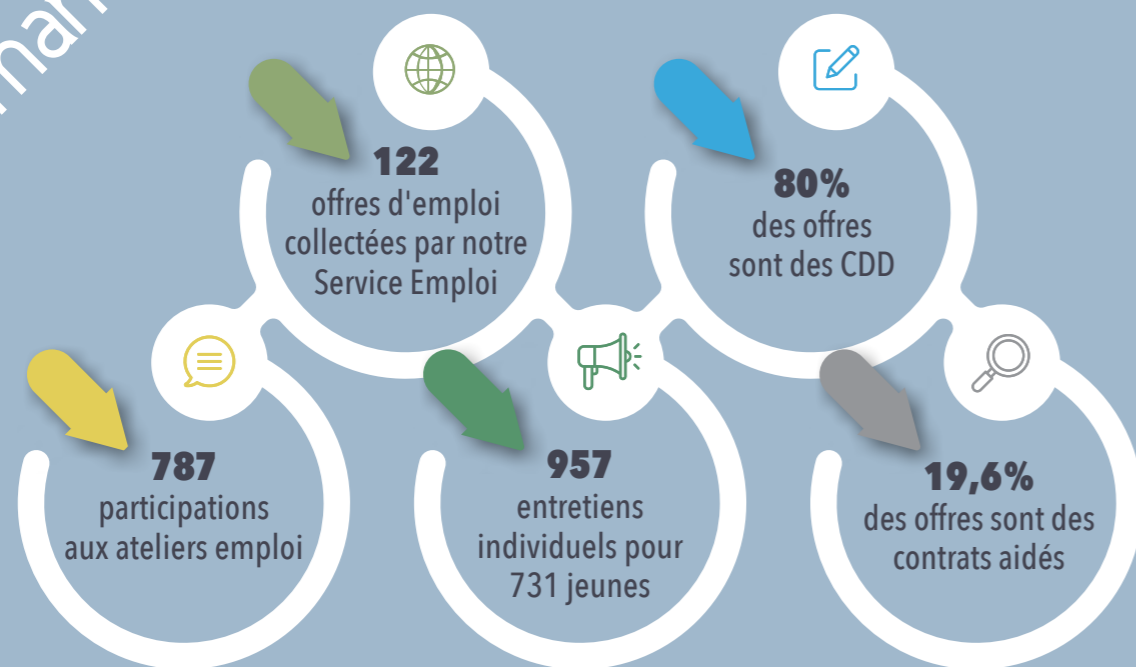
	Arcueil	Cachan	Gentilly	K. Bicêtre	Villejuif
16/17 ans	4%	4%	6%	7%	3%
18/21 ans	46%	46%	41%	41%	49%
22/25 ans	42%	42%	45%	47%	42%
26 ans et +	8%	8%	7%	5%	5%
Niveau IV et +	58%	47%	53%	50%	49%
Niveau V	23%	25%	27%	24%	27%
Niveau Vbis et VI	19%	28%	20%	27%	24%

» Détail des entrées en situation des jeunes par communes :



	Arcueil 56% des jeunes arcueillais sont entrés en situation	Cachan 52% des jeunes cachanais sont entrés en situation	Gentilly 51% des jeunes gentilléens sont entrés en situation	K. Bicêtre 50% des jeunes kremlinois sont entrés en situation	Villejuif 51% des jeunes villejuifois sont entrés en situation
Contrats en alternance	26	31	21	24	44
CDI	47	66	39	34	100
CDD	78	79	48	66	182
PEC	3	8	3	1	17
Formations CRIF	33	31	14	28	82
Autres formations	24	30	29	31	48
Immersion en entreprise	25	37	16	17	64
Rescolarisation	12	22	8	9	31

Les offres, les entreprises, les jeunes accompagnés



Offres collectées par secteurs d'activités :

Aide à la vie quotidienne / petite enfance	18	Préparation et conditionnement	3
Secrétariat et assistance	17	Entretien technique	3
Magasinage, manutention, déménagement	12	Espaces naturels et espaces verts	2
Animation d'activités de loisirs	10	Force de vente	2
Grande distribution	8	Équipements domestiques et informatique	2
Second œuvre	7	Maintenance véhicules, engins, aéronefs	2
Nettoyage et propreté industriels	7	Défense, sécurité publique et secours	2
Personnel de conduite du transport routier	6	Propreté et environnement urbain	2
Production culinaire	5	Édition et communication	1
Commerce non alimentaire	4	Mécanique, travail des métaux et outillage	1
Travaux et gros oeuvre	4	Sécurité privée	1
Professionnels médico-techniques	4		

» Les mesures PEC (Parcours Emploi Compétences)

La prescription des contrats aidés a brutalement été stoppée par les services de l'État au second semestre 2017. En 2018, 23 contrats avaient été mis en oeuvre par la Mission Locale, **25 en 2019 soit +8% dont 24 CDD et 1 CDI.**

La Mission Locale INNOVAM reste en tête des prescriptions sur le département. Ces contrats représentent un levier important d'accès à l'emploi pour notre public, on ne peut que regretter le nombre limité de contrats imposés par l'État qui ne nous permet pas de répondre aux demandes des jeunes et des employeurs.

» Les contrats d'insertion

67 jeunes ont été orientés vers les permanences de la maison du projet et l'équipe des facilitateurs de l'EPT 12.

58 jeunes non qualifiés, ou très éloignés de l'emploi ont pu signer un contrat d'insertion ou un contrat de professionnalisation et ont pu acquérir une première expérience professionnelle.

Ces contrats concernent essentiellement le secteur du bâtiment et des travaux publics via des clauses d'insertion gérées par l'EPT 12 et la Société du Gand Paris.

À ce titre nous travaillons régulièrement avec de nombreuses entreprises d'insertion ou associations intermédiaires tels que : Objectif Emploi, Humando, AEF 94, ARES, Pro Emploi intérim, Janus...



Les actions partenariales EMPLOI avec nos villes

» Les chantiers jeunes du Kremlin Bicêtre

Cette action est proposée aux jeunes suivis par la Mission Locale et le PIJ, qui ont du mal à s'inscrire dans une dynamique de projet, et/ou qui rencontrent des difficultés dans leurs démarches de recherche d'emploi, d'alternance ou de formation. Elle leur permet de découvrir un métier, confirmer ou valider un projet professionnel, se familiariser avec les procédures de recrutement, acquérir des gestes professionnels et accéder à un premier emploi

4 postes d'un mois, sur l'été, ont été proposés au sein de services de la ville : 2 en restauration collective, 1 à l'entretien des parcs et jardins et 1 au Service Municipal Jeunesse.

Les jeunes se sont rapidement intégrés sur les différents postes et ont adhéré aux obligations professionnelles liées aux postes occupés. Ils ont bénéficié d'une expérience professionnelle positive, qui leur a permis de rebondir en emploi ou sur une formation diplômante. Un suivi d'évaluation a été effectué durant la période d'emploi.

- **1 jeune travaille en restauration en CDI, depuis octobre 2019**
- **1 jeune a travaillé en CDD (*en vente*), il est depuis en recherche d'emploi stable**
- **1 jeune est en CDD de 6 mois renouvelable, comme animateur**
- **1 jeune travaille ponctuellement en mission d'intérim (*logistique*)**

» Jobs dating et Forum au Kremlin Bicêtre

Chaque année, la Mission Locale participe aux Jobs datings annuels organisés par la ville avec des partenaires institutionnels, et des entreprises du secteur privé et public. En avril, le 6^{ème} Job dating était axé autour des jobs étudiants et jobs d'été, puis en octobre, le 7^{ème} Job dating était plus spécifiquement pour les jeunes en recherche d'emploi ou d'alternance.

Enfin la Mission Locale a également participé au Forum de l'orientation et des métiers qui a eu lieu en janvier 2019.

Accueil d'un Service Volontaire Européen (SVE) espagnol d'octobre 2018 à juin 2019

En co-suivi avec le PIJ du Kremlin Bicêtre, dans le cadre d'activités liées à son projet personnel et à des actions collectives auprès du public.

Les missions du SVE :

Ambassadeur de la mobilité sur des événements (*forums, lycées*), ateliers d'entraînement linguistique, création d'une base de données d'informations européennes et d'outils sur la mobilité.



» Forum emploi de Villejuif

La 3^{ème} édition du Forum emploi de Villejuif s'est tenue en juin 2019 à l'Espace Congrès Les Esselières. Il s'agissait d'un forum généraliste avec la participation d'environ 70 exposants (*entreprises, CFA, organismes de formations et structures partenaires de conseil et d'orientation*). Des conférences thématiques ont été réalisées sur notamment : les métiers du Grand Paris, le Numérique ainsi que sur la création d'entreprise. Un espace photo professionnelle permettait au public de réaliser gratuitement une photographie professionnelle qui leur a ensuite été envoyée par mail afin qu'elle puisse être ajoutée à leur CV.

» Partenariat avec la M2IE

L'arrivée d'une nouvelle référente de la Maison des Initiatives, de l'Insertion et de l'Emploi en début d'année a permis de relancer et de renforcer notre partenariat. Plusieurs actions menées par la M2IE ont ainsi pu associer la Mission Locale, et tout particulièrement les différents Jobs dating autour de plusieurs thématiques telles que les clauses d'insertion du bâtiment et des travaux publics, les offres de Services Civiques, mais également des sessions de formation au BAFA, le recrutement d'emploi saisonniers sur la période estivale, le recrutement d'animateurs de pause méridienne dans les écoles.

» Job dating d'Arcueil

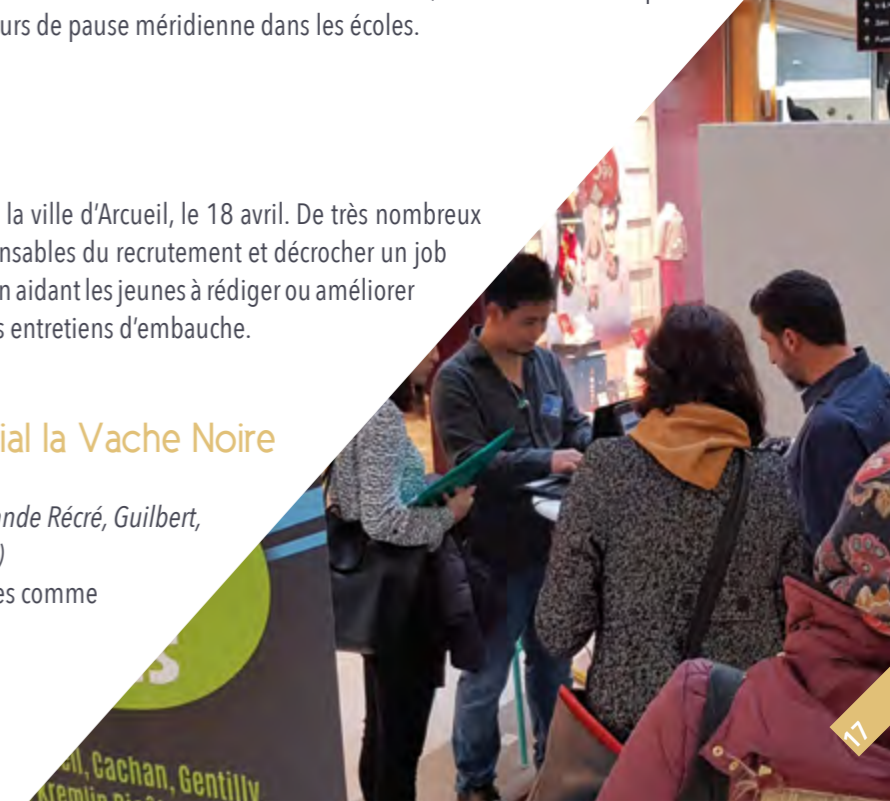
La Mission Locale a participé au Forum Emploi organisé par la ville d'Arcueil, le 18 avril. De très nombreux jeunes s'y sont présentés afin de rencontrer différents responsables du recrutement et décrocher un job d'été. Nous sommes intervenus en amont de ces rencontres en aidant les jeunes à rédiger ou améliorer leur CV, travailler leurs lettres de motivation et préparer leurs entretiens d'embauche.

» Job dating du Centre Commercial la Vache Noire

11 entreprises avaient un stand (*Mc Donald's, Mango, La Grande Récré, Guilbert, ASC, Jeff de Bruges, Aubert, Monoprix, Truffaut & IT Trattoria...*)

La Mission Locale y était présente, auprès d'autres partenaires comme Pôle Emploi et le PIJ d'Arcueil.

Au cours de la journée, 153 entretiens ont été réalisés.



La Convention de partenariat renforcé avec Pôle Emploi

» La gestion de la co-traitance

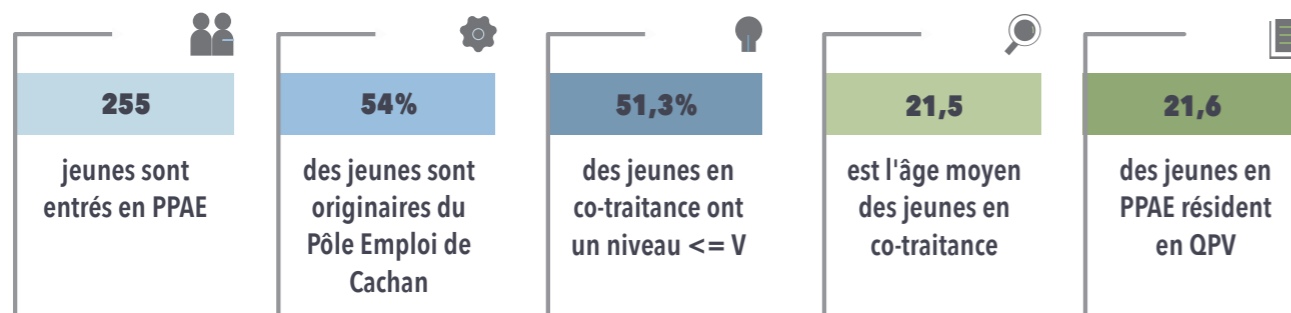
En partenariat avec Pôle Emploi, la Mission Locale met en œuvre le suivi du PPAE (Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi) pour des jeunes demandeurs d'emploi de moins de 26 ans dont l'accès ou le retour à l'emploi va de pair avec la résolution de diverses difficultés sociales, personnelles ou de santé et qui nécessitent un accompagnement personnalisé.

Les principaux critères d'affectation retenus sont : un projet professionnel mal défini, une absence de repère ou de réseau dans la recherche d'emploi, un niveau de qualification insuffisant ou une situation personnelle susceptible d'être un frein à l'accès à l'emploi.

Cet accompagnement comporte 3 grandes phases : l'entrée en cotraitance (affectation, acceptation et initialisation du parcours), l'accompagnement du jeune en cotraitance et la sortie du dispositif.

La gestion du flux est un enjeu important pour La Mission Locale et nos agences Pôle Emploi de Cachan et Villejuif. Une gestion maîtrisée nous permet de proposer aux jeunes un accompagnement en co-traitance tout au long de l'année sans "stop and go". Tous les jeunes orientés par Pôle Emploi qui ne se présentent pas dans le délai fixé par la convention sont systématiquement relancés par courrier.

» Les chiffres de la co-traitance



En 2019, 54% des jeunes en cotraitance sont sortis pour reprise d'emploi.

L'accompagnement par la Mission Locale rencontre une forte adhésion car seulement 19% des jeunes abandonnent cet accompagnement renforcé. Enfin, on peut noter une difficulté qui persiste pour les jeunes à maintenir leur inscription comme demandeur d'emploi ; en effet, 24% des jeunes sont radiés pour défaut d'actualisation mais continuent à bénéficier de l'accompagnement en Mission Locale.

Le Parrainage

Le parrainage permet chaque année à 30 jeunes d'être accompagnés, dans leur parcours d'accès à l'emploi, par une personne intervenant bénévolement qui leur fait partager son expérience de l'entreprise et ses relations professionnelles.

Le parrain, actif ou retraité, en collaboration avec le conseiller référent guide et conseille le jeune dans ses démarches et l'aide à prendre conscience de la réalité et des exigences du monde l'entreprise.

En 2019, 5 parrains / marraines sont en activité dans la structure. Ils proviennent d'horizons différents : ingénieur dans l'industrie, commercial, consultant (*informatique / achat*) et retraité du service public.

» À l'issue du parrainage :

- 21 jeunes sont entrés en emploi : dont 8 CDI, 7 CDD, 2 CUI
- 2 en contrats de professionnalisation et 2 en contrats d'apprentissage
- 6 jeunes sont toujours en recherche d'emploi
- 3 jeunes sont entrés en formation

Sur cette session 2019, nous comptons 11 femmes et 19 hommes
4 jeunes résident en quartier prioritaire.
56% des jeunes ont un niveau V et infra, 43% ont un niveau IV et plus.

Nos ateliers et prestations Emploi

» Les espaces de recherche d'emploi (ERE)

Depuis juin 2018, 4 ateliers ont lieu chaque semaine, sans inscription.

Les Espaces de Recherche d'Emploi permettent aux jeunes de réaliser l'ensemble des démarches liées à leur recherche d'emploi :

- Organiser et suivre ses démarches
- Accéder à leur boîte mail et leur espaces personnels
- Rechercher des offres d'emploi et postuler
- Mettre à jour leurs CV et réaliser des lettres de motivation
- Rencontrer des parrains et des marraines.

En 2019, le nombre de jeunes qui ont bénéficié de l'atelier a augmenté de 7%.

» Le cercle de recherche d'emploi

Les conditions d'insertion sur le marché du travail se sont dégradées depuis les années 1980 et plus fortement encore après 2008, les nouveaux entrants passant plus de temps entre chômage et contrats courts avant de pouvoir se stabiliser dans l'emploi. Cette évolution affecte très fortement les moins diplômés mais sans épargner les jeunes qualifiés.

Le cercle de recherche d'emploi, mis en place par la Mission Locale, constitue une réponse efficace pour des jeunes qui ont besoin d'un appui soutenu dans leurs démarches, qui ont besoin de mieux valoriser leurs compétences pour accéder à un emploi durable.

Afin d'accompagner ces jeunes vers l'emploi, il ne s'agit pas uniquement de les positionner sur des offres, mais de les préparer à rencontrer les employeurs, à intégrer les codes de l'univers des entreprises afin de s'y intégrer et d'y rester.

674
participations
en 2019

58 jeunes ont
participé à
l'action

75 jeunes ont
participé à
l'action

Le parcours des jeunes se décline en 3 temps :

Savoir communiquer et se situer en entreprise (une journée, animé par Créations Omnivores, 10 sessions par an),

L'atelier "Conseil en image" avec l'association La Cravate Solidaire

Préparer sa recherche d'emploi (affiner son CV et ses motivations, cibler la recherche, trouver les pôles ressources, organiser son réseau...)

28 jeunes sont entrés en situation au cours de l'action (soit 48%) dont 7 jeunes en contrat en alternance, 15 jeunes entrés en emploi (dont 5 CDI, 10 CDD) et 6 jeunes entrés en formation.

» Club de l'alternance

Pour les jeunes, l'alternance représente aujourd'hui un accès à l'emploi dans le cadre d'une formation qualifiante qui accroît les chances d'insertion dans un emploi durable. L'accès à l'apprentissage de jeunes en difficultés d'insertion suppose de lever un certain nombre d'obstacles ce qui justifie des efforts particuliers, notamment pour trouver des employeurs dans l'entourage des personnes concernées.

La Mission Locale développe, depuis plusieurs années, un atelier spécifique dédié à la recherche d'un contrat en alternance, d'avril à fin octobre, en conjuguant divers éléments facilitateurs d'intégration :

- proposer aux jeunes des parcours préparatoires
- apporter un suivi individuel et un accompagnement renforcé

La préparation des jeunes en amont de la recherche active est animée par Créations Omnivores qui intervient sur les champs de la confiance en soi, de la communication et de la culture professionnelle.

49 jeunes sont entrés en situation au cours de l'action (soit 65%) dont 25 jeunes ont signé un contrat en alternance (19 contrats d'apprentissage, 6 contrats de professionnalisation), 9 jeunes sont entrés en emploi (dont 3 CDI, 6 CDD) et 15 jeunes sont entrés en formation (formation régionale, Pôle Emploi ou formation initiale).

La réforme de la formation professionnelle

La refonte du système de la formation professionnelle, sous le nom de "Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel", a pris effet le 1^{er} janvier 2019.

L'objectif : permettre un élargissement des droits ainsi qu'un meilleur accompagnement des salariés et demandeurs d'emploi.

» Voici quelques points clefs de cette loi

- **Décider de son propre avenir professionnel** : une information transparente et simple doit être fournie à tous les actifs pour qu'ils deviennent acteurs de leur formation professionnelle,
- **Se former et acquérir des compétences quelle que soit sa situation de départ**. Chacun doit pouvoir se former, évoluer dans sa carrière et s'adapter aux évolutions du monde du travail,
- **Chaque actif disposera sur son compte personnel de formation (CPF)** de 500€ par an pour se former, 800€ pour les moins qualifiés,
- **Être accompagné dans sa reconversion professionnelle** (les moins de 30 ans sont 69% à vouloir changer de métier ou d'entreprise).

361 entrées en formation dont :



Savoirs de base (remise à niveau)

Ces formations vont s'adresser à un public ne maîtrisant pas les savoirs de base, fragilisé dans la communication écrite et orale. La formation leur permettra d'acquérir les compétences pour poursuivre des études et trouver ou garder un emploi.

(Re)mobilisation

Un certain nombre de jeunes ont besoin de temps pour élaborer puis valider un projet professionnel. L'objectif est de se préparer pour accéder à la formation certifiante/qualifiante, en alternance, ou l'emploi.

Les jeunes vont intégrer alors des dispositifs tel que Avenir Jeunes (intégrant EDI et PEE) ou l'E2C :

L'**Espace dynamique d'insertion (EDI)** vise à favoriser l'acquisition, le développement et l'évaluation des compétences, en particulier des compétences comportementales et sociales nécessaires à l'insertion sociale et professionnelle.

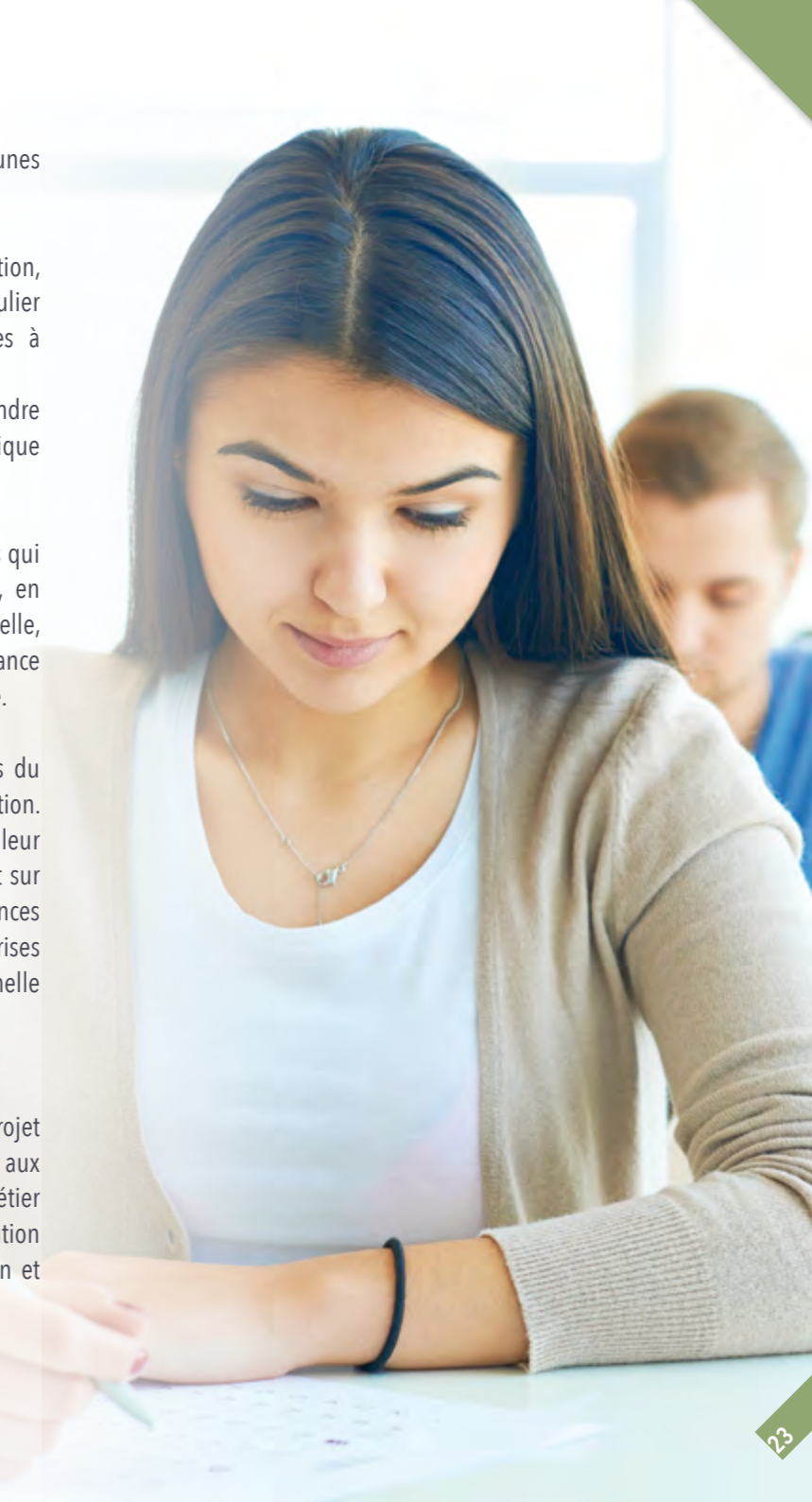
L'objectif est d'amener les bénéficiaires à être en capacité de répondre aux contraintes et exigences d'un organisme de formation classique et/ou d'un employeur, et de les conduire vers l'autonomie.

Le **Parcours Entrée dans l'Emploi (PEE)** s'adresse aux jeunes qui souhaitent construire ou confirmer un projet professionnel, en développant les compétences de base en situation professionnelle, en vue d'accéder de manière privilégiée aux contrats en alternance et à l'emploi. La formation alterne avec des stages en entreprise.

L'**École de la 2^{ème} Chance (E2C)** accueille des jeunes sortis du système scolaire depuis plus d'un an, sans diplôme ni qualification. Afin de favoriser leur insertion sociale et professionnelle, elle leur propose une formation en alternance de 8 à 10 mois portant sur le socle commun de connaissances et l'acquisition de compétences sociales et personnelles. Des nombreux stages en entreprises permettent la découverte des métiers, l'orientation professionnelle et la validation de compétences.

Certification/professionnalisation

Les jeunes qui bénéficient de ces formations ont déjà validé un projet dans un secteur professionnel. La formation certifiante, permet aux jeunes d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer le métier choisi, validée par une qualification ou certification. La formation professionnalisante va leur permettre l'accès à la qualification et l'adaptation aux emplois proposés.



OUIFORM

En janvier 2018, Pôle emploi et la Région Grand-Est ont lancé un nouvel outil pour simplifier la vie des professionnels et le parcours des chercheurs d'emploi. Grâce à OUIFORM Grand-Est, toutes les données sur les parcours de formation sont concentrées dans une même et unique application.

Les parcours de formation trop compliqués, il était souvent laborieux de trouver la bonne information au bon moment. OUIFORM tente de répondre simplement à cet état de fait afin de toujours mieux aider au développement des compétences des demandeurs d'emploi.

» Mieux accompagner les acteurs de la formation

En réunissant toutes les informations traitées par les Missions Locales, les Cap emploi, les organismes de formation et les conseillers Pôle emploi, cet outil doit simplifier l'accès aux formations pour les demandeurs d'emploi.

L'engagement stratégique pour une formation de qualité, déjà concrétisé par un libre accès au catalogue de formation par tous les partenaires, se double aujourd'hui d'un outil à deux facettes qui rend possible :

- le partage des données fournies par les organismes de formation sur les parcours des stagiaires,
- la visualisation en temps réel des offres de formation, des places disponibles, des personnes déjà positionnées, ainsi que leur suivi de formation.

» OUIFORM permet de :

- Rechercher les formations jusqu'au niveau national
- Positionner les individus sur des formations
- Consulter en temps réel les places disponibles, ainsi que les financeurs associés
- Prendre rendez-vous en ligne, et de partager directement l'information avec les autres opérateurs du CEP et l'organisme de formation
- Fournir une information fiable et claire à l'individu
- Suivre un individu tout au long de son parcours de formation

Chaque partenaire peut accéder aux données de l'individu sur son périmètre de mission (public et géographique). OUIFORM est interconnecté avec I-MILO, système d'information des Missions Locales.



Le décrochage scolaire

Depuis 2018, la Région Ile de France participe à la mise en place d'actions ayant pour objectif de diminuer le nombre de jeunes en situation de décrochage scolaire.

Elle a confié à une plateforme téléphonique le soin de contacter les jeunes "décrocheurs".

Dans ce cadre, il est proposé aux jeunes d'être mis en relation avec la Mission Locale si le jeune souhaite entrer sur le marché du travail, entrer dans une démarche de formation continue, ou le CIO (Centre d'Information et d'Orientation) si le jeune veut poursuivre ou reprendre ses études.

» Le bilan 2019

19 621 jeunes ont été contactés en Ile de France, 58% étaient déjà en solution.

13,5% ont accepté d'être mis en relation avec un CIO ou une Mission Locale (pour le département du Val de Marne, c'est 60 jeunes, pour INNOVAM, une petite dizaine de jeunes).

Nous notons néanmoins pour cette année une baisse importante des jeunes décrocheurs de plus de 16 ans signalés par les 6 établissements scolaires* .

Pour cette année 2019 sur notre territoire, nous avons réalisé 8 PSAD avec un total de 94 convocations pour 43 entretiens effectués au CIO de l'Hay-les-Roses et de Villejuif.

* Les établissements du district 7

Lycée D. Milhaud – Le Kremlin Bicêtre
Lycée Val de bièvre - Gentilly
Lycée de Cachan – Cachan

* Les établissements du district 8

Lycée F. Mistral - Fresnes
Lycée P. Roland – Chevilly-Larue
Lycée Brossolette – Le Kremlin-Bicêtre

Nos ateliers formation et orientation

» Le Parcours d'Orientation Professionnelle

Le POP (Parcours d'Orientation Professionnelle) a pour but de permettre aux jeunes de réfléchir à leur projet professionnel et à leur orientation.

À travers des mises en situation et des exercices, ils apprennent à mieux se connaître, découvrent leurs goûts, leurs centres d'intérêt et leurs compétences, tout en explorant des secteurs d'activité et des métiers qu'ils ne connaissaient pas auparavant.

La recherche d'informations via différents supports (*fiches-métiers, logiciel Pass Avenir, vidéos de témoignages de professionnels*) les amène à affiner peu à peu leur choix.

À l'issue des 5 jours en groupe, l'objectif est que chacun reparte avec un projet réaliste et réalisable.

Un quizz interactif en ligne a été conçu afin de valider les connaissances de chacun à la fin de l'atelier et clôturer la semaine de façon ludique.

De retour auprès de leur conseiller référent, les participants sont accompagnés dans leur recherche de stage afin d'aller sur le terrain se confronter à la réalité du métier visé.

**42 participants en 2019
dont 11 parcours individuels**

**6 sessions
collectives
organisées**

« Le POP m'a permis
d'échanger avec de nouvelles
personnes, et ça fait du bien »

Alexandre

« Cela m'a aidée à savoir
que je n'étais pas la seule
dans cette situation »

Sonia

« Je conseille le POP
à ceux qui souhaitent
clarifier leur projet ou se
découvrir »

Asma

**30 jeunes ont
suivi au moins
un atelier**

» L'atelier Multimédia

85 ateliers ont été réalisés en 2019

Chacun d'eux ayant participé à un ou plusieurs atelier(s) selon les thématiques abordées.

Le nombre d'inscriptions et le taux de participation est en augmentation par rapport à 2018 avec 64,3% contre 52,5% en 2018.

Les thématiques abordées :

Les outils bureautiques (*principalement Excel & Word*)

La messagerie (*création d'adresses email, utilisation, paramétrage et récupération d'accès*)

Démarches administratives sur internet, inscription et mise à jour de l'espace personnel Pôle emploi,

Modification et/ou rédaction de cv, préparation aux entretiens (*tests psychotechniques, présentation orale*)

Fle (*évaluation et apprentissage*)

Cette année a vu l'émergence de deux nouveautés :

- Les inscriptions sur Parcours'Sup
- L'utilisation de la messagerie sur ordinateur mais aussi sur smartphone.



648 jeunes entrés en PACEA en 2019 soit + 48%

Le PIAL

Le Parcours d'Intégration par l'Acquisition de la Langue démarré fin 2018 s'est poursuivi sur 2019. **Ainsi 11 jeunes étrangers extra-européens** ont pu bénéficier d'une formation spécifique en langue française tout en percevant une allocation de 1477€ répartie sur 3 mois.

Le PRIJ

Le Plan Régional d'Insertion des Jeunes initié en 2018 sur la ville de Villejuif a poursuivi son expérimentation en 2019. Une nouvelle référente de parcours a pris ses fonctions en mars 2019 et plusieurs comités restreints auxquels participe la Mission Locale ont pu avoir lieu. Ces temps d'échange permettent de mettre les différents acteurs de l'insertion autour d'une même table afin de trouver ensemble des solutions à proposer aux jeunes accompagnés.

Ainsi, fin décembre, 34 de jeunes ont pu bénéficier d'un accompagnement privilégié dans ce cadre. Sur ces 34 jeunes, 20 ont également bénéficié de l'accompagnement d'un conseiller de la Mission Locale et 2 ont intégré la Garantie Jeunes.

Un comité de pilotage en présence de Madame Laquière, sous-préfète et Monsieur Le Bohellec, Maire de Villejuif s'est tenu en novembre afin d'effectuer un retour d'expérience et d'envisager les perspectives de poursuite sur l'année 2020.

Le PACEA

Le Parcours d'accompagnement contractualisé vers l'emploi et l'autonomie est un accompagnement spécifique contractualisé entre le bénéficiaire et la Mission Locale. Il a une durée initiale de deux ans mais peut être interrompu à tout moment ou bien renouvelé selon les besoins spécifiques des personnes accompagnées. Il est mis en œuvre dans les Missions Locales depuis 2017.

Dans le cadre du PACEA, les bénéficiaires peuvent se voir octroyer une allocation mensuelle ponctuelle afin d'être soutenus dans des démarches (*accès à des biens et services de première nécessité, accès aux loisirs, au sport et à la culture, participation à des frais annexes d'accès à la formation, à l'emploi, aux transports, une aide au logement, à la mobilité, une participation à des frais de santé*).

En 2019, l'enveloppe globale pour les jeunes bénéficiaires accompagnés par la Mission Locale INNOVAM s'est élevée à **136 339€**. Cette somme correspond à une forte hausse par rapport à l'an passé, puisqu'elle a plus que triplé.

Aide au permis B

La mobilité constitue un des principaux freins pour l'accès à l'emploi des publics en situation de précarité. Les populations les plus jeunes et socialement les plus fragiles (*faible niveau de diplôme et faibles revenus*) sont les plus touchées par ces problèmes de mobilité et d'accès à l'emploi : près d'une jeune sur deux ans déclare avoir renoncé à un entretien (*embauche ou recherche d'emploi*) et avoir refusé un travail ou une formation, faute de pouvoir s'y rendre. 51% des 18-24 ans qui n'ont pas encore le droit de conduire, expliquent que si leur situation financière tendait à s'améliorer, ils passeraient le permis de conduire. En Ile de France, le permis de conduire coûte en moyenne 2 140€.

Notre projet, grâce au soutien du Territoire Grand Orly Seine Bièvre et de la Politique de la Ville, est d'apporter une aide financière aux jeunes qui en ont vraiment besoin dans l'exercice de leurs fonctions et non pas uniquement pour se déplacer jusqu'à leur lieu de travail. C'est un véritable besoin qui n'est pas couvert.

Cette année, 11 jeunes ont été concernés par l'aide au permis, nous avons élargi l'action aux jeunes qui n'avaient pas encore leur code. Seuls 3 jeunes avaient leur code en amont de l'action.

Le dispositif a été mobilisé le plus souvent pour les jeunes hommes (*8 jeunes*), la grande majorité des jeunes ont plus de 21 ans. Le secteur d'activité dans lequel les jeunes ont recherché en priorité est le secteur du bâtiment. En effet, 7 jeunes sont diplômés de niveau IV (*niveau BAC*) en électricité, plomberie, fibre, etc. 45% des jeunes concernés habitent en Quartier Prioritaire de la Ville (*pour rappel, seuls 15% des jeunes accompagnés résident en QPV*). Notre action s'intègre particulièrement bien dans la lutte contre le chômage des jeunes issus des quartiers prioritaires.

» Permis mobilité

À l'automne, le Conseil Départemental du Val de Marne a lancé une action intitulée "**Permis mobilité**" portée par l'association WIMOOV.

Les places ont été réparties selon le profil des publics avec 2 type de parcours :

- **Le parcours global** qui vise des personnes ayant des difficultés d'apprentissage et/ou cognitives (*jusqu'à 40 heures de conduite*),
- **Le parcours Coup de pouce** qui vise des personnes sans difficulté particulière d'apprentissage ou cognitive mais rencontrant des problématiques économiques pour s'inscrire en auto-école (*15 heures de conduite*).

11 jeunes en ont bénéficié

10 sessions collectives organisées

La Garantie Jeunes

Cet accompagnement intensif d'une durée de 12 mois a subi quelques modifications en 2019. Des baisses de subventions nous ont contraints à réajuster notre organisation.

Une conseillère spécifique Garantie Jeunes est en charge de l'animation du SAS collectif et effectue le suivi de la moitié des bénéficiaires de ce dispositif, un SAS sur deux, l'autre moitié étant suivie par le conseiller référent.

Durant le SAS de 4 semaines qui marque le démarrage de la Garantie Jeunes, les bénéficiaires identifient leurs valeurs, leur potentiel, leur motivation et leur projet professionnel. Nous faisons le point sur leurs compétences sociales et professionnelles de manière à accompagner le jeune dans la mise en lumière de son bagage de compétences. Ceci nous permet d'aborder notamment les savoir-faire et les savoir-être.

La 2^{ème} partie du SAS est dédiée à la mise en pratique des actions avec la préparation des CV, lettres de motivation, et des entretiens d'embauche grâce à des simulations d'entretiens, des recherches d'emploi guidées avec la revue des techniques de recherche. On privilégie également les rencontres avec des professionnels et des centres de formations, des réunions d'informations, et des démarches directes.

En 2019 nous avons poursuivi notre partenariat avec des structures comme le MCATMS pour la prévention des addictions, les clubs de prévention AEF et Espoir, afin d'aborder différemment le travail

sur les codes sociaux et les savoir-être, et enfin Wimoov sur l'aspect mobilité.

S'est également opéré un recentrage sur l'emploi. Nous avons multiplié les actions de rencontres avec des entreprises et des centres de formations. Les jeunes ont ainsi participé au Salon Paris pour l'Emploi des jeunes, aux divers forums des villes. Certains ont été préparés pour des sessions de recrutement comme celui de l'IT TRATTORIA, où 3 jeunes ont été recrutés, le Job dating de la Vache Noire, les contrats de professionnalisation avec l'enseigne CORA où un jeune est en poste actuellement. Nous avons également renforcé notre partenariat avec les développeurs de l'apprentissage du territoire qui sont intervenus auprès des groupes, une participation à l'initiative "Osons l'apprentissage" qui nous a permis de participer à un speed coaching organisé par le CFA Stephenson.

» 119 jeunes ont intégré ce dispositif en 2019

Sur les 119 jeunes ayant intégré la Garantie Jeunes l'an passé, 101 ont effectué les 12 mois d'accompagnement, seules 18 sorties anticipées ont été faites (*déménagement, exclusion...*).

38% de sorties positives dont :

- 25 en emploi
- 10 ayant effectué au moins 80 jours effectifs en entreprise
- 2 jeunes en formation qualifiante
- 1 jeune ayant créé son entreprise

Mobilité européenne et internationale - Volontariat

Nous sensibilisons les jeunes sur les différents programmes de Mobilité Européenne et Internationale et les divers dispositifs de volontariat (Erasmus+, SVE, VIE-VIA, PVT-VVT, Wwoofing, au pair, chantiers internationaux, volontariat de solidarité internationale...).

À l'issue, certains jeunes bénéficient d'un accompagnement spécifique sur le programme Erasmus+ 94, par le Pôle Européen 94. Ce programme permet à des jeunes du Val de Marne, d'effectuer un stage professionnel et linguistique de 12 semaines, en Irlande, en Espagne ou en Allemagne, soutenus par des bourses Erasmus+, pour accéder aux compétences linguistiques (*anglais, espagnol ou allemand*) recherchées dans de nombreux secteurs d'activités économiques. En immersion totale, ils sont hébergés chez l'habitant ou en colocation, et effectuent des activités professionnelles, idéalement en lien avec leur projet professionnel, mais toujours sur des activités où la communication est primordiale.

Depuis 2018, les jeunes de la Garantie Jeunes peuvent également bénéficier d'un séjour de 3 semaines Erasmus+ à Malte.

Tous les jeunes en Erasmus+ 94, intègrent une période de formation linguistique et culturelle, d'un mois, réalisée à IDC Formation et à la Mission Locale des Bords de Marne, dans le but d'optimiser leurs chances de trouver un stage en entreprise sur place.

Ces séjours impactent le parcours de vie de ces jeunes en terme d'expérience professionnelle, linguistique et interculturelle ; ils favorisent leurs capacités d'adaptabilité, d'autonomie et de communication.

Tout projet de mobilité nécessite des étapes indispensables à réaliser en amont, sur le plan administratif et social mais surtout financier. Les jeunes diffèrent souvent leur projet de mobilité pour travailler quelques mois, et pouvoir bénéficier d'un pécule suffisant pendant leur séjour (*environ 600€/mois sont nécessaires*) ; le délai moyen de réalisation d'un parcours de mobilité varie entre 4 et 7 mois.

La mobilité est une solution souvent envisagée par des jeunes des niveaux BAC et +, qui peinent à trouver un premier emploi ou un contrat en alternance (*commerce international, communication ou le secteur aéroportuaire...*). Elle commence à l'être davantage pour de faibles niveaux de qualification, souvent synonyme d'un très faible niveau de langue.

» Les chiffres 2019

30 jeunes ont bénéficié d'une information sur la mobilité et le volontariat

- 4 jeunes ont participé à un séjour Erasmus+ 94
- 4 autres ont suivi la formation pour un départ début 2020 (*dont 3 en Garantie Jeunes*)
- 2 jeunes sont partis en missions de volontariat
- 2 sont partis en Wwoofing.



Les jeunes et l'accès au logement... la double peine

» Un marché saturé

L'Île de France concentre un tiers des demandes de logement social déposées en France, soit un stock d'environ 500 000 demandes !
Ce chiffre a tendance à s'accroître tous les ans de quelques dizaines de milliers d'unités, quand dans le même temps le nombre de logements sociaux autorisés en Île de France diminue en 2019 de 7% (Source : Préfecture de région). Le marché de l'immobilier est chaque année de plus en plus tendu et enregistre de nouveaux records en 2019, avec une explosion du nombre de transactions et des prix toujours à la hausse (Source : Notaires du Grand Paris).

» Une jeunesse francilienne précaire et paupérisée

Le niveau actuel du mal-emploi a des répercussions profondes qui vont au-delà de la question du niveau de vie : difficultés à trouver un logement, à s'établir en couple, à construire un projet de vie.
En 2019, les jeunes actifs ont bénéficié d'une timide reprise de l'emploi (même si cela reste à démontrer pour les plus éloignés du marché du travail). Néanmoins, ils ont deux fois plus de risque d'être au chômage que leurs aînés : un jeune actif sur cinq âgé de 20 à 24 ans est sans emploi. C'est quatre fois plus qu'il y a quarante ans !

En Île de France, même si les jeunes sont moins souvent exposés à la fragilité sociale, celle-ci peut se traduire par une pauvreté monétaire plus intense, tant les loyers et le coût de la vie y sont élevés. Souvent embauchés en contrats courts (*intérim, contrat à durée déterminée, contrats aidés*), ils servent plus que les autres de

variable d'ajustement des effectifs de l'entreprise.

La crise durcit encore la situation. Les jeunes sont les premiers touchés lors des retournements conjoncturels. Victimes notamment du "dernier arrivé, premier sorti".

Ceux issus d'un milieu familial précaire, devenus parents de manière précoce ou élevant seuls leur enfant sont souvent peu diplômés et confrontés au chômage ou à l'inactivité.

Une récente enquête de SOS Racisme montre que les personnes d'origine étrangère ont beaucoup moins de chances d'accéder au logement que celles d'origine française : "Un profil asiatique a 15% de chance en moins d'avoir un logement qu'une personne d'origine française ancienne, une personne d'origine maghrébine a 28% de chance en moins et une personne ultramarine ou d'Afrique subsaharienne a 38% de chance en moins"

Mieux insérés sur le marché du travail, les jeunes franciliens sont moins bien logés qu'en province

Part des jeunes franciliens et provinciaux dont les conditions de vie sont les suivantes (Source : Insee, recensement de la population 2015).

	IDF	Province	QPV IDF
Les parents ne travaillent pas ⁽¹⁾	8,7%	10,4%	19,2%
À temps partiel ⁽⁵⁾	20,1%	20,5%	27,3%
En emploi précaire ⁽⁵⁾	30,7%	36,6%	35,5%
Chômeurs ⁽⁴⁾	20,5%	24,3%	34,6%
Max. brevet des collèges ⁽³⁾	17,0%	18,2%	31,1%
Immigrés ou étrangers	15,3%	6,7%	25,4%
Parents vivant avec enfant(s)	9,2	13,1	13,5
En HLM	25,8	16,5	69,1
En logement sur occupé ⁽²⁾	28,4	10,3	49,5
Chez leurs parents	53,6	48,6	64,8

⁽¹⁾ Parmi ceux qui vivent chez leurs parents.

⁽²⁾ Parmi ceux qui vivent dans un ménage d'au moins deux personnes.

⁽³⁾ Parmi ceux qui ne sont pas inscrits dans un établissement d'enseignement.

⁽⁴⁾ Parmi les actifs.

⁽⁵⁾ Parmi ceux qui ont un emploi.

Dans ce contexte tendu, la Mission Locale a proposé en 2019 un accompagnement spécifique logement à 307 jeunes : ils ont bénéficié d'une information détaillée et d'une aide dans la réalisation de leurs démarches administratives et candidatures.

Si la grande majorité des jeunes accueillis vit chez ses parents, dans la famille ou en logement autonome (80%), 20% sont dans des situations de mal logement plus ou moins prégnante (*sur-occupation, inadaptation, souhait d'autonomie*).

» En chiffres

62 jeunes n'ont pas d'adresse postale et sont domiciliés chez des partenaires (Tout Azimut, CLLAJ ou Dom'Asile).

136 ont été orientés vers des hébergements et logements divers en mobilisant les dispositifs d'accès prioritaires.

À ce jour, sur 136 jeunes orientés, 92 ont trouvé une solution. Ce chiffre démontre la technicité des accueillants car à titre d'exemple, les ALJT du 94 ont recueilli 3500 candidatures en 2019 pour 8% d'entrées effectives (Source RAALJT).

Concernant les réservataires :

- **SIAO** : 56 demandes pour 18 entrées en FJT et 11 en CHRS ou résidence sociale
- **Département** : 10 entrées
- **Action Logement** : uniquement 5 jeunes, ce chiffre devrait s'accroître à l'avenir avec le développement de son offre de logements temporaires. La limite de ce dispositif est que les salariés du public, les vacataires et précaires ne peuvent en bénéficier.

Pour information, le nombre d'accès via le CLLAJ ne nous a pas été communiqué (5 jeunes connus par la Mission Locale ont intégré une résidence par leur intermédiaire ce qui reste peu représentatif. 8 jeunes sont accompagnés conjointement dans le cadre du dispositif Logement relais porté par le Département).

Cette année, nous avons noté une augmentation de la fréquentation par un public migrant (102 jeunes) : certains sont mineurs et pris en charge, d'autres en voie de régularisation. Mais les délais restent longs, les situations sociales précaires et il demeure une proportion importante de jeunes qui se trouvent dans des situations inextricables d'un point de vue administratif.

Les jeunes sous main de justice

Intégrée au groupe justice départemental depuis 2001 et se donnant pour mission de participer à la lutte contre la délinquance et notamment contre la récidive, la Mission Locale INNOVAM a reçu cette année 124 jeunes identifiés "sous main de justice". Pour mémoire, ce sont des jeunes qui ont un suivi avec un de nos partenaires justice, des mesures judiciaires à exécuter ou des obligations à respecter. Certains nous sont adressés par nos partenaires d'autres le sont par des clubs de préventions, des centres sociaux, l'ASE, ou autres organes municipaux, départementaux ou associatifs. Certains nous sollicitent seuls ou par l'intermédiaire de leur famille. Avant d'intervenir sur le suivi de ces jeunes, nous nous mettons systématiquement en lien avec l'institution chargée de leur suivi. Pour que notre action soit efficace, il est indispensable que les différents acteurs en lien avec ces jeunes se coordonnent.

Profil des jeunes reçus en 2019

Comme les années précédentes, nous remarquons que les jeunes sous main de justice cumulent de nombreuses difficultés parmi les plus récurrentes, on trouve quasi-systématiquement :

- un très bas niveau de qualification
- des ruptures familiales
- des problèmes administratifs parfois ubuesques empêchant toute insertion (*absence de CNI, de titre de séjour, impossibilité d'ouvrir un compte en banque...*)
- des problèmes de santé, souvent d'ordre psychologique
- des problèmes d'addiction
- des problèmes financiers qui favorisent fortement la récidive.

Bien évidemment, plus les difficultés s'accumulent plus le risque de récidive augmente.

Les jeunes sous main de justice représentent deux catégories : **le milieu ouvert** (jeunes non incarcérés mais suivis par la PJJ ou le SPIP) et **le milieu fermé** (jeunes incarcérés, en cours d'aménagement de peine, jeunes détenus au Quartier pour Peines Aménagées de Villejuif ou autres, jeunes en Quartiers de Semi-Liberté).

Quelques Chiffres

Cette année, sur les 124 jeunes suivis : 76 jeunes était issus du milieu fermé : dont 42 émanant des QPA et QSL et 34 des maisons d'arrêt ou des centres de détention, et 49 jeunes était issus du milieu ouvert.

Nous intervenons tous les mois au QPA de Villejuif, pour un atelier de 2 heures, nous avons ainsi assuré **10 sessions en 2019**. Nous prenons ensuite en charge les jeunes dont le suivi paraît relever de notre structure.

Le plus souvent les jeunes issus du milieu ouvert nous sont majoritairement adressés par l'UEMO, les centres sociaux, les Clubs de Prévention. Nous notons encore cette année que le milieu fermé est plus représenté que le milieu ouvert. Or dans les faits, il y a nécessairement beaucoup plus de jeunes suivis en milieu ouvert. Nous ne pouvons donc pas toujours les identifier car, et c'est tout à fait leur droit, ils ne nous en informent pas. Mais dans un souci d'efficacité, nous devons impérativement accroître notre partenariat avec les SPIP de milieu ouvert afin de mener des actions communes

qui pourraient être profitables aux jeunes. Cette année aucune fille avec une problématique justice ne nous a été adressée.

On note toujours la forte proportion de jeunes sans aucun diplôme dans le public sous main de justice et l'inévitable corrélation entre échec scolaire et délinquance.

» Demandes des jeunes et Résultats

Les jeunes sous main de justice pour lesquels nous engageons un suivi ont certes des obligations : celle de trouver un emploi ou une formation, parfois de travailler un projet professionnel. Mais ils ont également des envies. Beaucoup rêvent de remise à niveau, de retour à la formation initiale, bien évidemment le plus souvent impossible.

Ils sont très souvent en demande de logement. Le passage en détention détruit les liens familiaux, le fait aussi pour certains d'être incarcérés en Région parisienne alors qu'ils viennent de territoires d'Outre-mer complique l'accès au logement à la sortie.

En 2019, sur les 124 jeunes, 69 jeunes ont eu accès à une ouverture vers le monde économique soit 55% :

- **41 en emploi (surtout dans le bâtiment)**
- **23 en formation**
- **2 en contrat en alternance**

Certains d'entre eux sont entrés dans le dispositif Garantie Jeunes. Cette année la durée des parcours a été en moyenne de 7,2 mois.

Plusieurs jeunes ont été de nouveau incarcérés, rattrapés par d'autres affaires ou parce qu'ils ont commis d'autres faits, nous avons perdu de vue un certain nombre d'entre eux qui ne donnent

plus de nouvelles. Nous sommes alors contraints d'en informer les institutions qui les suivent.

Les parcours réussis sont le fruit d'échanges permanents entre les partenaires justice et les conseillers de la Mission Locale. Les jeunes sont à la fois soutenus et encadrés, notamment dans le cadre du QPA et du QSL de Villejuif. Le fait d'y être détenu évite les retours préjudiciables sur les quartiers et les retrouvailles avec des contacts néfastes à l'insertion.

Dans le suivi de ce public sous main de justice, nous retrouvons toujours les mêmes difficultés : jeunes peu qualifiés, en rupture familiale, avec des besoins d'argent, timing des situations pénales qui sont parfois incompatibles avec une insertion durable, manque de proposition adaptées en terme de logement mais aussi d'emplois dans des chantiers d'insertion.

Nous remarquons toutefois que lorsque le suivi est intensif et les liens étroits entre les partenaires, les obstacles et les freins à l'insertion se lèvent plus facilement. Les jeunes dont la peine viennent d'être aménagée sortent de détention avec un projet, et le plus souvent intègrent un dispositif (*emploi, formation, Garantie Jeunes*). La situation se dégrade parfois ensuite soit parce qu'ils n'ont plus de mesures coercitives (*fin de peine*) soit parce que les relais milieux ouverts et milieux fermés sont trop longs à se mettre en place. D'où la nécessité pour nous de développer notre partenariat avec le milieu ouvert.

Santé et Handicap

Charte Handicap avec la ville d'Arcueil

En avril 2019, la Mission Locale signait la Charte Handicap avec la ville d'Arcueil. Cette charte marque une volonté de coopération entre les différents acteurs de la ville sur le sujet du handicap.

Ainsi, ce partenariat a pour objectif de mener ensemble des actions transversales au profit des personnes handicapées, afin de répondre au mieux à leurs besoins, que ce soit dans le domaine de l'habitat et du cadre de vie, de l'emploi et de l'insertion, de l'accès aux services, de l'information et la sensibilisation.

Analyse des pratiques

L'action d'analyse des pratiques a été reconduite pour la 3^{ème} année consécutive avec un psychiatre et une psychologue du MCATMS ainsi qu'une partie de l'équipe de la Mission Locale INNOVAM

Une réunion avec l'équipe du CMP de Cachan

a été organisée afin de faire le point sur les pratiques de chacun et réactiver le partenariat sur la santé psychique.

Handicafé

Participation à la 9^{ème} édition de l'Handicafé, organisé par le CCAS de Cachan en partenariat avec Pôle Emploi, Cap Emploi, le CRP vivre, le service économique de l'EPT12, la CRAMIF, l'Agefiph, la MDPH, le Gesat et la Fondation des amis de l'atelier.

La Mission Locale, présente chaque année, a tenu un stand d'information et a apporté son aide à la préparation des candidats aux entretiens, l'Handicafé a rassemblé cette année 157 visiteurs, 25 employeurs et plus de 163 postes à pouvoir.

Réunions départementales handicap

La référente Santé Handicap de la Mission Locale participe régulièrement aux équipes techniques MDPH et aux réunions départementales sur la référence Handicap.

Cette année, plusieurs rencontres avec des partenaires ont été proposées avec la Fondation des amis de l'atelier sur l'emploi accompagné et le coordinateur adjoint du réseau de Santé de Créteil solidarité.

Réunions avec l'ARML sur le handicap

Cela a permis d'avoir des informations sur l'accompagnement socio professionnel des jeunes autistes, de voir ou revoir des partenaires clés du handicap (l'Agefiph, l'Unea, le Cap Emploi ainsi que le Fiphfp), d'avoir une actualisation sur les prestations spécifiques Agefiph et de rencontrer des entreprises.



Les aides financières

» Le FUS : Fond unique de solidarité

Le Département du Val de Marne mène une politique volontariste de lutte contre les exclusions et la précarité.

Il poursuit, entre autres, un double objectif : prévenir la marginalisation des personnes en difficulté en les aidant à développer leur autonomie de vie, et les accompagner vers une vie sociale et professionnelle durable.

Depuis 2018, il a mis en place un Fonds unique de solidarité (FUS) regroupant les aides financières individuelles de solidarité qu'il attribue.

Ces aides peuvent accompagner l'insertion sociale et professionnelle des personnes et des familles dans un moment difficile de leurs parcours de vie.

Elles peuvent prendre la forme :

- **d'aides au quotidien** : elles visent à subvenir aux besoins quotidiens dans le cadre d'une rupture, d'une absence ou d'une insuffisance de ressources.
- **d'aides au projet** : elles participent à la mise en place d'un projet dans le cadre d'un suivi formalisé avec le conseiller.
- **d'une aide à l'accès aux droits** : une seule aide à l'accès aux droits ou à la santé peut être attribuée sur 12 mois glissants par foyer en complément d'une aide au projet.

20 489 € de FUS ont été accordés pour 96 jeunes dont 48% d'aides au quotidien, 52% d'aides au projet

» Les chèques mobilité

Les jeunes suivis par la Mission Locale, engagés dans un parcours d'insertion peuvent bénéficier de chèques mobilité du Conseil Régional d'Ile de France, afin de financer l'achat de titres de transports.

D'une valeur faciale de 4€ et 8€, ces chèques sont attribués aux jeunes en fonction du besoin de mobilité (*entretien d'embauche, 1^{er} mois d'emploi ou de formation, stage, démarches administratives...*)

1 142 aides à la mobilité ont été attribuées pour un total de 63 812 €

» Le budget santé

La Mission Locale maintient une ligne budgétaire liée à l'accès aux soins et à l'hygiène.

Consultations	150 €
Achat médicaments	96 €
Laboratoire analyses	401 €
Préservatifs et trousse de toilette	641 €
Soins dentaires	119 €



Total 1 527 €

Les comptes annuels 2019

N°	COMPTE DE CHARGES	2019	2018	N°	COMPTE DE PRODUITS	2019	2018
Total charges d'exploitation		1 199 039,56	1 233 712,33	Total produits d'exploitation		1 224 125,03	1 218 953,93
60	Achats	8 952,94	12 156,17	74	Subvention de l'État	508 536,27	498 965,00
61	Services extérieurs	30 281,71	28 253,60	74	Conseil Régional	246 583,35	244 505,39
62	Autres services	34 878,29	34 159,97	74	Conseil Départemental	37 170,00	37 170,00
63	Impôts et taxes	72 412,22	66 129,17	74	Communes		321 750,00
64	Charge de personnel	1 010 511,96	1 042 827,88	74	Dir° Rég. Pôle Emploi	85 231,32	84 325,00
65	Aut. charges de gest°cour.	37 628,61	40 306,01	74	EPT12 (subv. fct. villes & actions)	334 750,00	13 000,00
67	Charges except.	5 656,61		74	Subv. Taxe d'apprentissage	5 000,00	
68	Dotations, Amort. Prov.	4 373,83	9 879,53	758	Autres produits d'exploit°	5 450,41	11 098,64
				767	Autres produits	606,73	602,22
				77	Produits exceptionnels	300,11	5294,4
				79	Rep. s/amort., prov, transf	1 403,68	8 139,90
TOTAL		1 204 696,17	1 233 712,33	TOTAL		1 225 031,87	1 224 850,55
RESULTAT DE L'EXERCICE		20 335,70	-8 861,78				

Le budget prévisionnel 2020

N°	COMPTE DE CHARGES	N°	COMPTE DE PRODUITS		
Total charges d'exploitation		1 413 306	Total produits d'exploitation		
60	Achats	16 400	74	Subvention de l'État	513 475
61	Services extérieurs	21 067	74	Conseil Régional	246 583
62	Autres services	37 207	74	Conseil Départemental	37 170
63	Impôts et taxes	73 764	74	Communes	
64	Charge de personnel	1 032 061	74	Apport de biens et services	84 483
65	Autres charges de gest. Courantes	36 710	74	Direction Régionale Pôle Emploi	85 231
67	Charges except.	63 701	74	EPT12 (subv. fonctionmt Villes & actions)	334 750
68	Dotations Amortissement Prov.	47 913	745	Fonds gérés pour cpte d'autrui	63 701
	Apports de biens et services	84 483	78	Reprise sur amortissement et prov.	47 913
TOTAL		1 413 306	TOTAL		1 413 306

» Glossaire

- APL** : Aide Personnalisée au Logement
- ARML** : Association Régionale de Missions Locales
- ASE** : Aide Sociale à l'Enfance
- CDI** : Contrat à Durée Indéterminée
- CDD** : Contrat à Durée Déterminée
- CFA** : Centre de Formation d'apprentis
- CHRS** : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
- CIO** : Centre d'Information et d'Orientation
- CLLAJ** : Comité Local pour le Logement autonome
- CMP** : Centre Médico-psychologique
- CPIP** : Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- CPO** : Convention Pluriannuelle d'objectifs
- E2C** : École de la 2^{ème} chance
- EPT 12** : Établissement Public Territorial 12
- ESTP** : École Spéciale de Travaux Publics
- FJT** : Foyer de Jeunes Travailleurs
- FSE** : Fonds Social Européen
- MDPH** : Maison Départementale des Personnes Handicapées
- NEET** : Ni en emploi, ni en formation, ni en étude
- PACEA** : Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie
- PIAL** : Parcours d'Intégration par l'Acquisition de la Langue
- PEC** : Parcours Emploi Compétences
- PIC** : Plan d'Investissement dans les Compétences
- PPAE** : Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi
- PIJ** : Point Information Jeunesse
- PJJ** : Protection Judiciaire de la Jeunesse
- PMSMP** : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel
- PSAD** : Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs
- POP** : Parcours d'Orientation Professionnelle
- PVT** : Programme Vacances Travail
- QPA** : Quartier pour Peines Aménagées
- QPV** : Quartiers Prioritaires de la Ville
- QSL** : Quartiers de Semi-Liberté
- RH** : Ressources Humaines
- SIAO** : Service Intégré de l'accueil et de l'Orientation
- SIEI** : Système Interministériel d'Échanges d'Informations
- SPIP** : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- UEMO** : Unité Éducative de Milieu Ouvert

Mission Locale Innovam - Conception Jenny Ouerghi - Crédit photo : Shutterstock

Arcueil, Cachan, Gentilly, Le Kremlin-Bicêtre, Villejuif

“Permettre
l'insertion sociale
et professionnelle
des jeunes de notre
territoire”



MISSION LOCALE INNOVAM

Siège : 1, rue de la Gare 94230 Cachan

Antenne : 40, avenue Charles Gide 94270 Le Kremlin-Bicêtre

www.missionlocale-innovam.fr

